

DEC221042DR15

Décision portant fin de fonction de Mme Florence HALLOU aux fonctions d'assistante de prévention partagée au sein de l'UMR5116 intitulée Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives (CED) et de l'UMR5115 intitulée Les Afriques dans le monde (LAM)

LES DIRECTEURS,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC213767DGDS en date du 20 décembre 2021 nommant Mme Sophie DUCHESNE, directrice de l'UMR 5116 ;

Vu la décision DEC213767DGDS en date du 20 décembre 2021 nommant M. David AMBROSETTI, directeur de l'UMR 5115 ;

Vu la décision DEC131459DR15 en date du 19 avril 2013 nommant Mme Florence HALLOU, aux fonctions d'assistante de prévention partagée à compter du 19 avril 2013 ;

DECIDENT :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention partagée exercées par Mme Florence HALLOU, au sein de l'UMR 5116 intitulée Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives (CED) et de l'UMR 5115 intitulée Les Afriques dans le monde (LAM), à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} mars 2022

La directrice de l'UMR 5116

Sophie DUCHESNE

Le directeur de l'UMR 5115

David AMBROSETTI

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

